

## **ANRU**

### **Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine**

#### **Le quartier de Surville change**

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) signé en juin dernier. Comme son nom l'indique, ce « nouveau » protocole est un vaste programme de renouvellement urbain, faisant suite au premier volet communément appelé PNRU (Programme National de Rénovation Urbaine). Plus concrètement, l'Agence Nationale pour la Rénovation urbaine (ANRU) et de nombreux partenaires du programme, comme les bailleurs sociaux, Action logement, le Conseil régional d'Ile-de-France, la Caisses des Dépôts et Consignations, subventionnent des projets permettant la transformation des quartiers pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ces projets urbains sont de vraies opportunités puisqu'ils permettent de repenser le fonctionnement global de la commune en touchant à tout ce qui la compose : l'habitat, les équipements publics, les espaces publics et résidentiels, ou encore les voiries, les espaces verts et les modes de circulation.

## **Habitat**

Le logement est bien évidemment au cœur de ce NPRU. Le projet prévoit en effet 292 déconstructions et 286 reconstructions avec une diversification de l'offre permettant de répondre aux aspirations et aux demandes spécifiques des habitants (personnes âgées, étudiants, jeunes travailleurs...). Le but étant de favoriser la mixité sociale, de changer l'image de la ville haute en diminuant la densité des sites marqués par les barres et les tours de la reconstruction massive des années 60.

Trois sites de la Ville Haute qui vont ainsi être requalifiés :

- **Le secteur Beaumarchais** dont 196 logements (sans compter ceux du foyer Bellefeuille) restent à démolir. Les relogements sont en passe d'être effectués et les permis de démolir ont été attribués.
- **Le secteur Claudel** qui comprend 96 logements dont la démolition avait été programmée dans le précédent programme de rénovation urbaine.
- **Le secteur de la Tour Expérimentale** dont l'aménagement doit-être revu en lien avec la requalification de la Tour.

### **Plan Tour Expérimentale :**

L'objectif premier va être de diversifier l'offre locative de la commune. Logement social d'abord : sur les 246 logements à reconstituer, 96 le sont déjà à la faveur du précédent programme de rénovation urbaine. Restent donc 150 à construire. Le NPRU en prévoit 60 rue Racine, 12 rue de l'Yonne et 15 rue Léo Lagrange. Ces deux derniers interviennent dans une logique de rééquilibrage entre la Ville Haute et la Ville Basse. Il va également s'agir de développer le logement locatif intermédiaire (LLI) et bien sûr de promouvoir l'accession à la propriété. 60 biens LLI sont envisagés actuellement, 30 sur le secteur Claudel, 30 rue des Boulains. 15 maisons en accession à la propriété sont actées au nord de la place Beaumarchais, un nombre qui risque d'ailleurs d'évoluer. Une résidence intergénérationnel avec 62 logements pour les seniors et les étudiants verra enfin le jour à l'angle du secteur Beaumarchais.

## **Equipements publics**

Passé ce volet essentiel de l'habitat, le NPRU va également concentrer son action sur une nouvelle offre en équipements publics qui va contribuer à renforcer l'attractivité de la commune toute entière. Quatre objectifs ont structuré les orientations choisies :

- Poursuivre la requalification des équipements commencée dans le premier programme.
- Créer une nouvelle offre spécifique autour de la formation et de l'insertion professionnelle.
- Répondre aux besoins des associations.
- Développer et renforcer l'offre en équipements éducatifs et sportifs.

Rénovations et extensions des écoles des Ormeaux et du Clos Dion ainsi que la construction d'un nouveau restaurant scolaire pour cette dernière.

## Plan école du Clos Dion :

Le NPRU prévoit également les constructions d'un **village associatif**, d'un Carrefour de la réussite (guichet unique d'information et d'accompagnement des jeunes destiné à leur proposer des parcours de remobilisation), d'une halle du marché, d'un incubateur, d'un boulodrome abrité et d'une **ARENA** (salle multisports). Une offre qui a été pensée sur la base des enjeux sociaux identifiés comme déterminants, à savoir l'éducation et l'emploi.

## Plan du Village associatif :

## Plan de l'ARENA :

## Aménagements

La configuration urbaine de l'espace public participe également au bien-être des habitants. L'amélioration et une meilleure organisation vont contribuer à réduire le sentiment d'insécurité, en rendant plus lisibles les cheminements, en repensant l'éclairage urbain, en sécurisant les accès aux résidences... Ici encore, les objectifs sont multiples :

- Renforcer l'ouverture du quartier en limitant les coupures urbaines, environnementales et architecturales,
- Prendre en compte les usages, les enjeux de gestion et de tranquillité en anticipant les évolutions et mutations futures,
- Faciliter les déplacements entre les différents équipements.

**Espace public Beaumarchais**, réaménagement de la place, conception de nouvelles voiries, création d'un nouvelle aire de jeux secteur Camus, rénovation de l'aire de jeux situé rue André Thomas, prolongation du mail Yves Denoux et création du mail Balzac, création du jardin nord, d'un parvis à la tour expérimentale... L'ensemble de ces aménagements va ainsi permettre de redessiner le quartier de Surville et lui donner le second souffle qu'il mérite.

## Plan de la place Beaumarchais :



VILLE DE MONTEREAU-  
FAULT-YONNE

54 rue Jean Jaurès  
77130 - Montereau-Fault-Yonne